

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

SAFER



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

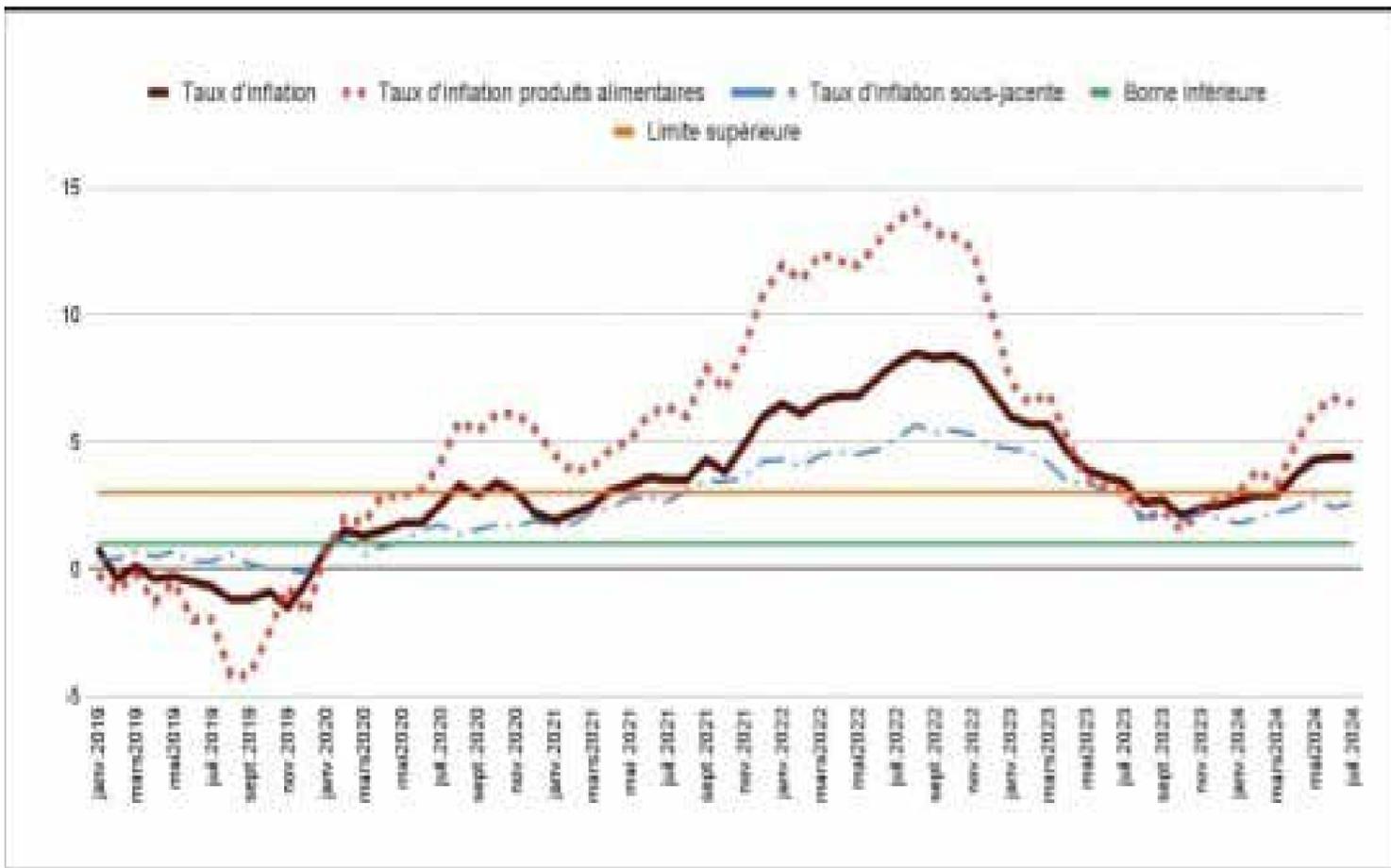
Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest



Sources : INS, BCEAO

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DANS L'ESPACE UEMOA

Le taux d'inflation est ressorti à 4% en juillet 2024

Page 3

SOUTIEN À L'ACTION CLIMATIQUE
La PIA fidèle à ses initiatives RSE P.4



AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE
Renforcement des capacités des femmes P.2



NADOR WEST MED
La BERD prépare un financement supplémentaire de 110 millions d'euros P.6




OTR
HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30
Samedi : 08h00 à 16h00



CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITE

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES

8866 www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA

Autonomisation économique

Renforcement des capacités des femmes

Un atelier a été organisé à Dapaong, le vendredi 06 septembre 2024, pour valider les critères de sélection de 36 nouvelles coopératives et groupements de femmes. Le projet vise à autonomiser les femmes en leur donnant une formation appropriée et un appui technique.

Anissatou AFFO

En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce projet intitulé «Renforcement des capacités des femmes en matière d'autonomisation économique, de cohésion sociale, de genre et en leadership en vue d'accroître leur participation à la consolidation de la paix», est porté par le Réseau des femmes et développement des Savanes (REFED/S). Financé par le Fonds des Nations Unies pour la paix (PBF), ce projet s'inscrit dans le cadre

du Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières Togo - Bénin - Burkina Faso (PEV - BBT) phase 2. L'objectif principal de l'atelier organisé est de contribuer à l'élaboration des critères inclusifs pour la sélection de 36 nouvelles coopératives et groupements bénéficiaires du projet dans les 16 communes des 7 préfectures de la région des Savanes. L'atelier vise à présenter aux participants les critères qu'utilise le REFED pour identifier les groupements/coopératives de femmes bénéficiaires de ses projets ; d'identifier

les critères de sélection des nouveaux groupements et coopérative et de mettre en place un comité de suivi pour la sélection des bénéficiaires. Les futures coopératives bénéficieront du renforcement de capacités sur l'extrémisme violent, le leadership, le vivre ensemble, le genre, la prise de parole en public. Les membres suivront également des formations sur la gestion des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et sur les Activités génératrices de revenus (AGR).

L'atelier a rassemblé des représentants des mairies, des services déconcentrés

de l'Etat, des organisations de la société civile (OSC), des coopératives féminines, de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), du Comité local de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CLPLEV), de l'équipe technique du REFED et de l'OIM. Les critères de sélection inclusifs ont été minutieusement examinés et validés lors de discussions animées entre les participants. Parmi ces critères, on retrouve notamment être un groupe vulnérable, à majorité féminin (60% au moins) ; avoir des textes organiques ; avoir exercé les activités pendant au moins 2ans ; être dans la zone du projet, disposer des outils de gestion bien tenus. Il faut aussi avoir son immatriculation ; ne pas être bénéficiaire

d'un appui d'autres projets d'autres partenaires.

La validation des critères de sélection constitue une étape clé dans la mise en œuvre du projet «Renforcement des capacités des femmes en matière d'autonomisation économique, de cohésion sociale, de genre et en leadership en vue d'accroître leur participation à la consolidation de la paix». Les 36 nouvelles coopératives et groupements de femmes qui seront sélectionnés bénéficieront d'un appui financier et technique pour développer des activités économiques durables, tout en contribuant à la consolidation de la paix dans la région des Savanes. Ce projet constitue une initiative prometteuse pour renforcer l'autonomisation des femmes et favoriser le développement socio-économique dans la région.

Définir l'agenda climatique de la COP 29

Les institutions africaines se réunissent à Abidjan

Afin d'aligner les priorités de l'Afrique en matière d'action climatique en prélude à la conférence des parties sur le climat (COP 29), la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA) ont réuni les principales parties prenantes à Abidjan.

Patience SALLAH

Cette rencontre, la douzième conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique, s'est ouverte le 30 août en marge de la dixième réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN).

Le ministre ivoirien de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Jacques Konan, hôte des participants, a souligné l'impact disproportionné des changements climatiques sur l'Afrique, malgré sa faible contribution aux émissions mondiales.

«L'Afrique émet moins de 4 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais elle est la plus touchée par les conséquences

néfastes des changements climatiques», a indiqué le ministre. Il a exhorté les participants à produire des résultats concrets au cours de la conférence, qui devraient servir de plateforme pour des recommandations exploitables visant à renforcer la participation de l'Afrique aux négociations internationales à venir, notamment celles de la COP 29.

« Sans efforts urgents d'adaptation et d'atténuation, les changements climatiques entraîneront une perte annuelle équivalente à 5 % du PIB du continent d'ici 2040, et ce seront les pauvres, les femmes et les populations les plus vulnérables et marginalisées, principalement en Afrique, qui subiront le plus gros des impacts », a déclaré l'ambassadrice Josefa Sacko, commissaire à la Commission de l'Union africaine chargée

de l'Agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable.

Elle a exhorté les participants à unir leurs forces avant la COP 29, en mettant l'accent sur la mobilisation de financements climatiques à grande échelle pour le continent. « Nous devons ancrer nos négociations, nos délibérations et notre position commune sur l'obtention de dons plutôt que sur le recours à la dette ou aux prêts, sur l'augmentation du financement des projets et sur l'amélioration des marchés du carbone », a ajouté Mme Sacko.

Anthony Nyong, directeur du Département du changement climatique et de la croissance verte à la Banque africaine de développement, a appelé les participants à en faire davantage. « Nous devons continuellement accroître notre

soutien et notre financement à l'Afrique pour faire face aux impacts croissants des changements climatiques sur les économies nationales, les sociétés et les écosystèmes », a-t-il déclaré.

M. Nyong a ajouté que l'Afrique était confrontée à un déficit important en matière de financement climatique. « Le financement climatique mondial actuel est loin de répondre aux besoins et aux attentes des pays africains, moins de 3 % du montant total de ces fonds parvenant à l'Afrique subsaharienne chaque année », a-t-il indiqué. Il a réaffirmé l'engagement de la Banque africaine de développement à doubler le financement climatique pour atteindre 25 milliards de dollars d'ici l'année prochaine et à faire passer la part de l'Afrique dans le financement climatique mondial de 3 à 10 %.

La douzième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique devrait permettre de dégager un consensus autour de la position des pays afri-

cains sur l'action climatique et d'aligner les priorités sur les résultats du bilan mondial de 2023, un processus clé de l'Accord de Paris qui évalue les progrès mondiaux accomplis dans la réalisation des objectifs climatiques afin d'orienter les actions et les politiques futures. Les objectifs clés comprennent l'élaboration de cadres solides pour les Contributions déterminées au niveau national (CDN) et l'identification des besoins de financement pour l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience.

La dixième session extraordinaire de l'AMCEN et la consultation régionale de la COP 16 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD (le lien est externe)) se tiennent à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 30 août au 6 septembre 2024, sous le thème « Renforcer les ambitions de l'Afrique pour réduire la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse ».

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Anissatou AFFO

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Conjoncture économique dans l'espace UEMOA

Le taux d'inflation est ressorti à 4% en juillet 2024

Selon la note mensuelle de la conjoncture économique dans l'espace UEMOA, récemment rendu publique par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le taux d'inflation ressortirait, en glissement annuel, à 4% en juillet 2024, inchangé par rapport au mois de juin 2024. Ceci en lien avec la décélération du rythme de progression des prix des "produits alimentaires", atténuée par l'augmentation de la contribution de la fonction "logement".

Bernard AFAWOUBO

D'après les données officielles disponibles, l'analyse par fonction montre une décélération des prix au niveau de la fonction "produits alimentaires" dont la contribution à l'inflation totale est passée de 3,2 points de pourcentage (pdp) en juin 2024 à 3,1 points de pourcentage en juillet 2024 (-0,1pdp), atténuée par la hausse de la contribution de la fonction "logement" (+0,1pdp).

S'agissant des produits alimentaires en juillet 2024, il convient de souligner, qu'en dépit du ralentissement observé, le rythme de progression des prix de cette composante demeure élevé (+6,5% contre +6,7%).

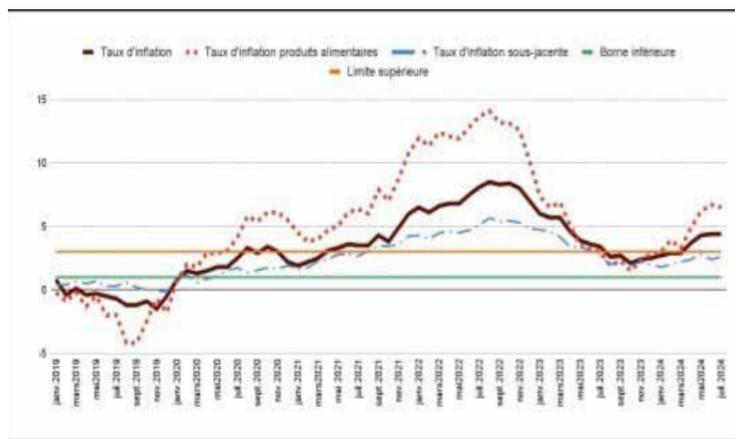
En ce qui concerne les coûts des denrées alimentaires dans la région, ils restent influencés par les tensions sur les marchés céréaliers de l'Union, en lien avec une faiblesse de l'offre des produits céréaliers (+2,0% contre +17,0%) lors de la campagne agricole 2023/2024.

A cette contrainte de l'offre, s'ajoutent la persistance des effets des entraves aux circuits d'approvisionnement, en relation avec les mesures de restrictions des échanges prises par certains pays, couplées à la persistance de l'insécurité. De même, l'ampleur de la progression des prix alimentaires, résulte de l'augmentation des coûts du fret (+292,3% en juillet 2024 contre +215,1% en juin

2024), induite par l'accroissement des primes d'assurance contre les risques et le renchérissement des services logistiques pour les navires marchands traversant la mer Rouge et exposés au climat d'insécurité au Moyen-Orient.

Dans ces conditions, des accélérations des prix sont relevées pour les céréales (+14,5% contre +11,4%), les légumes secs (+12,2% contre +10,6%) et la viande (+2,7% contre +2,2%), contrebalancées par des décélérations des prix des légumes frais (+1,4% contre +9,4%), du poisson frais (+2,6% contre +4,4%), ainsi que la baisse du prix du sucre (-1,1% contre +2,2%).

Parlant de la composante "logement", la remontée de



Sources : INS, BCEAO

l'inflation (+4,5% contre +4,1%) s'explique par l'augmentation des tarifs des services d'entretien et de réparations courantes (+3,1% contre +1,8%), combinée au regain de tension sur les prix des combustibles solides (+11,8% contre +10,5%). L'analyse par pays révèle des décélérations au Niger (+14,9% contre +15,4%), au Togo (+4,0% contre +4,3%), ainsi qu'une baisse au Sénégal (-0,7% contre +1,3%). Par contre, des accélérations de l'inflation sont notées au

Mali (+5,4% contre +4,2%), au Bénin (+1,0% contre +0,8%), au Burkina (+4,3% contre +2,4%) et en Guinée-Bissau (+3,0% contre +2,6%). S'agissant de la Côte d'Ivoire l'inflation est restée stable (+4,0%) en juillet 2024. Le taux d'inflation sous-jacente, calculé en excluant les prix des produits frais et de l'énergie, devrait augmenter à 2,6% en juillet 2024, soit 0,2 point de plus qu'en juin 2024.

Partenariat public-privé

Des investisseurs chinois reçus par le chef de l'État

En marge du FOCAC2024, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a poursuivi sa journée marathon avec des rencontres avec des opérateurs économiques, des investisseurs, et bien d'autres des personnalités du monde politique et des affaires.

La journée du 4 septembre 2024 a été marquée par des entretiens avec le Directeur général de la branche togolaise de China road and bridge corporation (CRBC) et le président de la China Africa Business Council (CABC), monsieur Wang Wiaoyong, le ministre de la coopération internationale du parti communiste chinois, Liu Jianjiao et la Directrice générale de Greenroad International Logistics, Madame. Anny Xu. Monsieur Du Fei, Président de la China Road and Bridge Corporation (CRBC) a exprimé au chef de l'État la volonté de sa société d'accompagner davantage le Togo dans le renforcement de sa

politique de développement des infrastructures.

La CRBC est l'une des plus importantes entreprises d'ingénierie et de construction, opérant à partir de 50 succursales et bureaux à travers l'Asie, l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Elle est présente au Togo depuis 2008 et a, à son action la construction de nombreux ouvrages dont des routes, des ponts et des bâtiments administratifs.

Le Président Faure Gnassingbé s'est également entretenu avec une délégation de China Africa Business Council (CABC) conduite son président, Monsieur Wang Wiaoyon. La délégation nourrit l'ambition de

développer un partenariat avec le Togo dans les domaines des infrastructures, de la logistique, l'énergie, la biotechnologie, l'agriculture, la logistique, l'industrie manufacturière. Le CABC est composé de 3000 sociétés chinoises de pointe et travaille avec les secteurs publics et privés sino-africains en vue d'un investissement plus accru des entreprises chinoises en Afrique.

Le ministre de la coopération internationale du Parti communiste chinois (PCC), Liu Jianchao, a évoqué avec le Président de la République le partenariat sino-togolais vieux de plus de 50 ans dans divers domaines notamment politique, économique et social ainsi que des sujets relatifs à la paix, la sécurité et le changement climatique.

Le chef de l'État a aussi inscrit dans son agenda, la mobilisation des partenaires privés pour le développement

du transport aérien au Togo. Dans cette dynamique, le Président de la République chef de l'Etat a échangé avec Madame Anny Xu, CEO de Greenroad International Logistics. Madame Anny Xu souhaite renforcer les investissements de sa société dans la création de centres logistiques pour le transport aérien, maritime et terrestre et contribuer à l'autonomisation numérique pour accroître la compétitivité de notre pays.

Fondée en 1998, Greenroad International Logistics fait partie des 100 plus grandes entreprises de transport de fret chinoises et des 50 premières entreprises de transport de fret privées chinoises. Elle dispose de représentations dans plus de 70 pays à travers le monde, dont le Togo.

Le chef de l'État était aussi l'invité d'honneur de la Société nationale d'import-export des technologies aéro-

nautique (CATIC) pour des partages d'expériences. Le chef de l'État a suivi des présentations sur cette structure notamment la fabrication des équipements militaires, d'aéronefs, la formation des officiers. Il a salué le professionnalisme des agents et entend renforcer le partenariat avec la Chine pour faire face aux menaces sécuritaires dans la région ouest africaine.

Les responsables de CATIC ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'État pour sa visite qui augure des relations de partenariat.

Le Togo a opté pour une approche holistique alliant prévention, anticipation et projets de développement socioéconomique comme stratégies efficaces, avec la contribution des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

A vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Soutien à l'action climatique

La PIA fidèle à ses initiatives RSE

Dans sa dynamique de vouloir être un acteur industriel et économique sur qui compter, la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) n'est pas rester en marge ces derniers mois de ses actions RSE en soutenant de nombreuses initiatives écologiques et des actions sociales liées à l'épanouissement des populations.

Bernard AFAWOUBO

Dans ses actions, la plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), filiale du Togo du groupe ARISEIIP, a soutenu en août dernier la troisième édition du Camp Climat Jeunes Afrique (CCJA), organisé par Volontaire International pour la Vie Associative et Sociale-les Fermiers du Monde (VIVAS-FM).

Tenue du 12 au 19 août 2024, dans la commune de Vo 3 une localité située dans la préfecture de Vo et dans la commune de Kozah1, située dans la préfecture de la Kozah au Togo, cette troisième édition du Camp Cli-



mat Jeunes Afrique (CCJA), est axée sur l'adaptation au climat et l'inclusion sociale. Au menu de cette troisième édition, des activités environnementales et éducatives notamment la plantation de 5 000 arbres pour promouvoir la refo-

restation ; la participation à des événements de jogging écologique pour sensibiliser à la durabilité environnementale ; des initiatives de nettoyage visant à maintenir des espaces urbains propres et sains ; et des ateliers sur la cohésion sociale,

la production de biochar à partir de déchets, la fabrication de foyers améliorés et la création de pavés à partir de pneus usagés.

Selon la plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), le maintien des normes environnementales, sociales et gouvernance (ESG) élevées est le meilleur moyen d'atténuer les risques et de créer de la valeur grâce à de meilleurs systèmes de Gouvernance, de générer des résultats sociaux positifs et de réduire l'impact de nos activités environnementales sur les communautés. Au regard de tous ces enjeux, la PIA ambitionne comme stratégie d'Engagement des parties prenantes tout en créant surtout une bonne relation avec la communauté.

La PIA en brève

La PIA est une zone indus-

trielle à intégration verticale, axée sur la création de chaînes de valeur florissantes pour le stockage, la transformation, la fabrication et l'exportation.

Grâce à sa position stratégique sur l'épine dorsale du corridor industriel Lomé — Burkina, PIA constitue le canal d'accès idéal à la CE-DEAO et à la région enclavée de l'Afrique de l'Ouest.

Dotée d'un régime fiscal avantageux, d'infrastructures modernes et de services logistiques multimodaux intégrés, la PIA représente une zone économique spéciale pour les investisseurs locaux et internationaux.

PIA constitue un partenariat public-privé entre la République Togolaise et Arise Integrated Industrial Platforms (IIP).

Maîtrise de la technique d'élaboration du budget-programme 2025-2027

Le MATDCC outille son personnel

Un atelier technique de formation sur le budget programme destiné au personnel du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière (MATDCC), s'est ouvert le mardi 03 septembre 2024 à l'hôtel « Les Merveilles » de Kpalimé pour une durée de cinq jours du 03 au 07 septembre 2024. Il bénéficie de l'appui technique et financier de la coopération allemande mise en œuvre au Togo par la GIZ à travers le programme ProDeG Phase IV / GIZ-Togo.

Il s'agit d'un atelier technique initié par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Awaté Hodabalo, en prélude à l'élaboration du budget-programme 2025-2027 du département. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes successives instaurées par le gouvernement togolais adopté en 2021 et en lien avec la gestion axée sur les résultats (GAR). Il entend permettre au personnel du MATDCC impliqué dans le processus du budget programme de mieux planifier et gérer les ressources, en ligne avec les directives du gouvernement en matière de gouvernance locale.

"Cette rencontre technique de renforcement des capacités", selon le directeur de la planification et du suivi-évaluation (DPSE) au

ministère, monsieur Luc Legonou, "a pour objectif de doter le personnel des directions centrales et services techniques de compétences techniques avancées en matière de gestion budgétaire, conformément aux exigences de la réforme du budget programme instaurée en 2021 au Togo, en vue de la maîtrise des outils pour une mise en œuvre efficace et efficiente des orientations stratégiques conformes à la lettre de mission du ministère fondée sur la vision de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 impulsée par le président de la République, Son Excellence Faure Essozima Gnassingbé".

La cérémonie du lancement officiel des travaux a été présidée au nom du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, par le secré-

taire général du ministère, monsieur Esso Koudjoou, en présence du préfet de Klotou, monsieur Assan Koku Bertin, et du représentant du chef programme de la GIZ-Togo, monsieur Avokpo Epiphane. Les membres de cabinet du ministre, les directeurs centraux et différents chefs de services, responsables des programmes et actions du budget-programme du département y étaient.

Au cours des cinq jours de travaux, sont inscrits plusieurs modules devant permettre aux participants de se familiariser avec les outils et les techniques nécessaires pour élaborer et exécuter efficacement le budget-programme du département. Ceux-ci appuyés des échanges et travaux pratiques d'imprégnation animés par des spécialistes et experts en budget-programme, sont entre autres

:"Le budget-programme et les principales innovations de la loi organique des finances", "Décentralisation de la fonction de l'ordonnateur : le contrôleur financier délégué et l'ordonnateur délégué", "Les natures de dépenses budgétaires : immobilisation hors programme d'investissement public et immobilisation programme d'investissement public".

Dans son discours d'ouverture officielle au nom de son ministre de tutelle, le secrétaire général du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière a souligné l'importance de cette formation qui vise, d'après lui, à favoriser la mise en œuvre du budget-programme. Selon monsieur Esso Koudjoou, "le budget-programme est une réforme essentielle pour améliorer la gestion des finances public au niveau local". Il a par ailleurs exprimé sa profonde gratitude à la GIZ-Togo pour son soutien continu à travers le programme ProDeG IV, en relevant qu'il joue un rôle crucial dans le renforcement des capacités des collectivités locales et la promotion de la bonne gou-

vernance.

Le représentant du chef programme de la GIZ-Togo, monsieur Avokpo Epiphane, a salué la volonté politique exprimée par le gouvernement togolais à promouvoir la modernisation et la transparence de la gestion des finances public manifestées par la mise en œuvre du budget-programme au Togo. Il a rassuré le ministère MATDCC de la disponibilité du programme ProDeG IV/GIZ-Togo à l'accompagner dans le cadre de leurs engagements communs visant, a-t-il souligné, "à parachever les réformes entreprises dans le cadre du partenariat pour les réformes".

Auparavant, le préfet de Klotou, monsieur Assan Koku Bertin, s'est réjoui du choix porté sur la ville de Kpalimé, chef-lieu de sa préfecture, pour accueillir l'événement. Il a exhorté les participants à une grande attention, avant d'émettre le vœu que cette formation des cadres du MATDCC puisse contribuer à marquer le développement local dans notre pays.

Service de communication MATDCC

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 6 septembre 2024

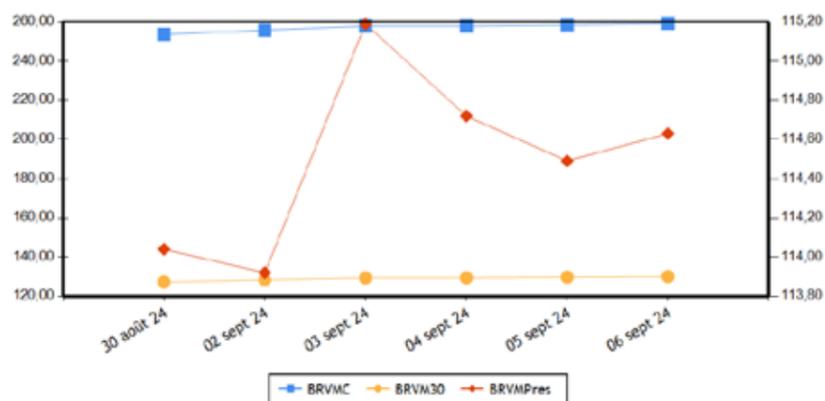
N° 170

BRVM COMPOSITE	259,27
Variation Jour	0,31 %
Variation annuelle	21,07 %

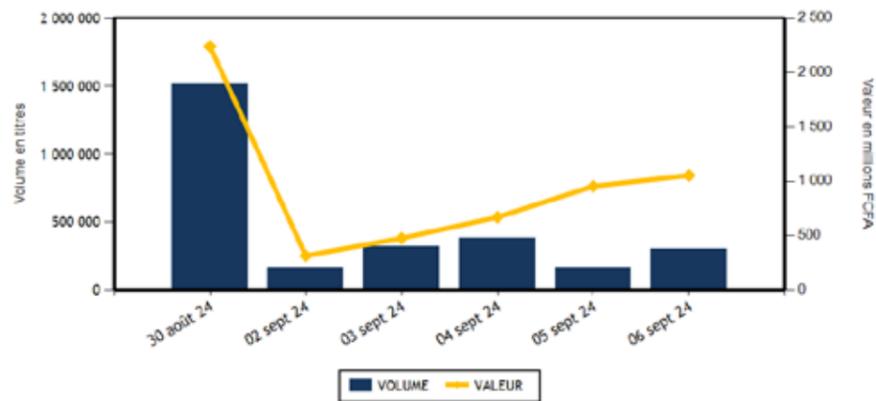
BRVM 30	130,01
Variation Jour	0,23 %
Variation annuelle	20,55 %

BRVM PRESTIGE	114,63
Variation Jour	0,12 %
Variation annuelle	12,97 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 660 636 061 719	0,65 %
Volume échangé (Actions & Droits)	304 463	80,14 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 055 525 065	11,08 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	14	-6,67 %
Nombre de titres en baisse	14	-26,32 %
Nombre de titres inchangés	14	100,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 368 670 951 203	-0,05 %
Volume échangé	79	-85,45 %
Valeur transigée (FCFA)	270 800	-95,00 %
Nombre de titres transigés	3	0,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	2	

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	10 750	6,44 %	43,52 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	4 800	6,43 %	-24,53 %
UNILEVER CI (UNLC)	7 300	6,03 %	46,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	535	2,88 %	12,63 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 850	2,39 %	-28,57 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 750	-7,41 %	18,64 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 260	-7,38 %	18,95 %
BERNABE CI (BNBC)	1 450	-7,05 %	45,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	595	-7,03 %	-28,31 %
SETAO CI (STAC)	650	-5,11 %	-27,78 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	114,63	0,12 %	12,97 %	39 769	240 082 975	8,60
BRVM-PRINCIPAL	36	126,47	0,36 %	21,65 %	263 951	812 464 305	12,04

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	108,82	0,47 %	7,71 %	70 636	380 348 105	17,25
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	694,55	0,21 %	30,68 %	28 467	296 543 915	10,04
BRVM - FINANCES	15	99,28	0,59 %	14,88 %	172 870	303 313 380	5,78
BRVM - TRANSPORT	2	339,32	-0,70 %	2,53 %	245	341 250	4,40
BRVM - AGRICULTURE	5	173,43	0,07 %	7,35 %	4 453	16 345 130	12,17
BRVM - DISTRIBUTION	7	364,27	-0,31 %	10,99 %	22 400	52 631 795	53,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	802,02	-5,11 %	-27,78 %	4 649	3 023 705	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,22
Taux de rendement moyen du marché	8,02
Taux de rentabilité moyen du marché	9,57
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	150
Volume moyen annuel par séance	389 380,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 123 437 177,82

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	9,45
Ratio moyen de satisfaction	26,17
Ratio moyen de tendance	276,94
Ratio moyen de couverture	36,11
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	4,03
Nombre de SGI participantes	33

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Nador West Med

La BERD prépare un financement supplémentaire de 110 millions d'euros

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement envisage d'accorder un financement supplémentaire de 110 millions d'euros à la Société Nador West Med. Ce prêt sera octroyé plus précisément à sa filiale Nador West Med Bétoya Industriel & Logistic Zone. Celle-ci a été créée en 2023 pour la gestion et le développement des plateformes industrielles, logistiques et énergétiques au sein de la zone franche adjacente au port de Nador West Med.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'apprête à renforcer son soutien à la Société Nador West Med (NWM). Les deux institutions ont convenu d'un nouveau prêt, cette fois en faveur de Nador West Med Bétoya Industriel & Logistic Zone. Cette filiale à 100% de NWM a été créée en 2023 pour la gestion et le développement des plateformes industrielles, logistiques et énergétiques au sein de la zone franche adjacente au port de Nador West Med. Ce nouveau prêt de la BERD à hauteur de 110 millions d'euros servira ainsi à financer le développement d'une nouvelle zone d'activité au sein du complexe industrialo-portuaire de Nador West Med, situé près de la ville de Nador, dans la région de l'Oriental.

Le programme d'investissement financé par le prêt comprend notamment les travaux d'aménagement de terrains destinés à accueillir les plateformes industrielles et logistiques, la construction d'une station d'épuration des eaux usées, la construction d'une usine de dessalement, le déploiement d'un système d'éclairage public à haut rendement énergétique et l'installation d'un poste de distribution électrique. Ce prêt s'inscrit dans la continuité du partenariat existant entre la Banque et NWM. En 2015, la BERD a approuvé un prêt sous garantie souveraine de 200 millions d'euros à NWM pour financer la construction d'infrastructures portuaires. En 2022, la Banque a approuvé, en faveur de NWM, un financement supplémentaire de

100 millions d'euros destiné à combler un déficit de financement identifié à la suite d'une augmentation du volume d'activités due à des ajustements techniques et à des aspects géotechniques inattendus. Le nouveau prêt de la Banque, qui devra être approuvé en octobre prochain, sera complété par une subvention à des fins d'investissement de 5 millions d'euros du Fonds spécial des actionnaires de la BERD. S'ajoutent une subvention de 3 millions de dollars du Royaume-Uni au titre du partenariat à fort impact sur l'action pour le climat (fonds multidonateurs), ainsi qu'une subvention à des fins d'investissement de 2,5 millions de dollars accordée par le Fonds pour l'environnement mondial. À travers ces subventions, la BERD



proposera également un programme de coopération technique portant notamment sur la mise en place d'un guichet unique numérique et entièrement automatisé. La coopération technique prévoit aussi un appui à l'élaboration d'un plan pilote de système d'infrastructures résilientes dans le but d'intégrer les considérations liées à l'adaptation au climat et à la résilience dans les décisions de planification et d'investissement. Selon la BERD, le projet devrait attirer des investissements directs étrangers dans la région de l'Oriental, améliorer la compétitivité des entreprises locales, soutenir le développement d'écosystèmes industriels dans tout le secteur en amont de la zone portuaire, et favoriser le développement du secteur

privé. Il créera des perspectives d'emploi pour la population locale, contribuant ainsi à réduire les disparités régionales et à assurer le développement d'une zone territoriale résiliente et inclusive. Par ailleurs, le développement de la zone économique NWM mettra l'accent sur l'adaptation au climat et les investissements verts. La priorité sera donnée à l'efficacité énergétique, entre autres à l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources, afin de mettre en place un développement territorial résilient, inclusif et durable, qui est l'une des voies stratégiques permettant de réaliser l'ambition de croissance globale formulée par le Maroc.

lematin.ma

Emprunts

La Cémac salue la capacité des États à emprunter sur le marché mais s'inquiète des dettes record

Politiques de grands travaux, dépenses publiques accrues par des prix de produits encadrés. Dans un contexte de besoins de fonds en augmentation des pays d'Afrique centrale, il est devenu essentiel pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) de lever des capitaux sur le marché régional des titres publics. Les grands argentiers de la région se sont réunis à Brazzaville cette semaine.

À l'occasion de cette rencontre, des chiffres ont été révélés et un nouveau record a été battu : les États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont levé plus de 7 000 milliards de francs CFA sur le marché régional. Soit près de 11 milliards d'euros de dettes en cours. « Une capacité d'emprunt considérée comme une performance, comparée aux premières levées de fonds réalisées à la création du marché en 2011 »,

souligne le communiqué du ministère congolais de l'Économie et des Finances. Seulement ces cinq derniers mois, près d'un million d'euros ont été empruntés sur ce marché, un niveau de dettes révélateur de la demande des États. Un montant utilisé notamment pour financer leurs besoins en trésorerie. Cependant, les objectifs d'emprunts ne sont pas toujours atteints, car aujourd'hui, les banques commerciales atteignent leurs niveaux de prêt maxi-

mum, souligne le média spécialisé, Sika Finance. Ces banques sont les principaux créanciers de la Cémac. Pour rester dans les règles de prudence imposées, la marge de manœuvre des établissements bancaires est désormais très limitée. La solution pour les États de la Cémac réside dorénavant dans l'investissement des acteurs privés qui restent, pour l'instant, frieux à prêter. Autre inquiétude, souligne l'analyste Cédric Jiongo,



celle de la capacité des États à honorer leurs dettes. Pour la première fois depuis la création du marché régional des titres publics, un État n'a pas été en mesure de régler une échéance. Or, le marché des titres publics a besoin que les créanciers restent confiants en leurs débiteurs pour continuer à

prêter. Pour répondre à cette problématique, une charte de bonne conduite devrait être adoptée par les États, lors de la prochaine réunion prévue en décembre 2024.

Rfi.fr

OMS

Nette augmentation des décès annuels dus au choléra

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié des statistiques mondiales sur le choléra pour 2023, qui montrent une augmentation des cas et des décès.

En 2023, le nombre de cas de choléra signalés a augmenté de 13 % et les décès de 71 % par rapport à 2022. Plus de 4000 personnes sont mortes l'année dernière de cette maladie évitable et facilement traitable.

Quarante-cinq pays ont signalé des cas, un chiffre en hausse puisqu'ils étaient 44 l'année précédente et 35 en 2021. Trente-huit pour cent des cas signalés concernaient des enfants de moins de cinq ans.

Le choléra est une infection intestinale aiguë qui se propage par l'intermédiaire d'aliments et d'eau contaminés. Les communautés ayant un accès limité à l'assainissement sont les plus touchées. Les conflits, les changements climatiques, l'insuffisance des installations d'eau potable et d'assainissement, la pauvreté, le sous-développement et les déplacements de population dus aux conflits émergents et réémergents et aux catastrophes naturelles sont autant de facteurs ayant contribué à la recrudescence du nombre de flambées épi-

démiques de choléra l'année dernière.

La répartition géographique du choléra a considérablement changé de 2022 à 2023, avec une diminution de 32 % des cas signalés au Moyen-Orient et en Asie, et une augmentation de 125 % en Afrique. De nombreux pays d'Afrique ont signalé une forte proportion de décès survenus dans la communauté, ce qui témoigne des lacunes dans l'accès au traitement.

En 2023, pour la première fois, plusieurs pays ont signalé des décès dus au choléra survenus en dehors des établissements de santé, appelés « décès dans la communauté ». Dans cinq des 13 pays signalant des cas, plus d'un tiers des décès dus au choléra sont survenus dans la communauté, ce qui met en évidence de graves lacunes dans l'accès au traitement et la nécessité de renforcer ce domaine de la riposte.

L'Afghanistan, la République démocratique du Congo, le Malawi et la Somalie ont continué de signaler d'im-

portantes flambées épidémiques de plus de 10 000 cas suspects ou confirmés, tandis que l'Éthiopie, Haïti, le Mozambique et le Zimbabwe se sont ajoutés au décompte en 2023.

Les données préliminaires montrent que la crise mondiale du choléra se poursuit en 2024, 22 pays signalant actuellement des épidémies actives. Bien que le nombre de cas notifiés jusqu'à présent en 2024 soit inférieur à celui de la même période l'année dernière, 342 800 cas et 2400 décès avaient déjà été signalés à l'OMS sur tous les continents au 22 août.

L'augmentation de la demande de matériel pour lutter contre le choléra, tel que les vaccins anticholériques oraux (VCO), les tests de diagnostic et les médicaments essentiels comme les sels de réhydratation orale et les solutés intraveineux pour la réhydratation, persiste en 2023, ce qui représente un défi pour les efforts de lutte contre la maladie à l'échelle mondiale. Depuis octobre 2022, le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccins (GIC), qui gère le stock d'urgence de vaccins, a décidé de remplacer le schéma vaccinal standard à deux



doses par un schéma à dose unique dans les campagnes de riposte aux flambées de choléra, afin de vacciner et de protéger davantage de personnes compte tenu des stocks limités.

Malgré le faible stock de VCO, un nombre record de 35 millions de doses ont été expédiées l'année dernière, la stratégie à dose unique étant appliquée. Bien que la vaccination soit un outil important, l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène restent les seules solutions durables à long terme pour mettre fin aux épidémies de choléra et prévenir les futures flambées.

L'OMS considère que le risque que représente actuellement le choléra à l'échelle mondiale est très élevé et réagit de toute urgence pour réduire le nombre de décès et contenir les flambées épi-

démiques dans les pays du monde entier. L'Organisation continue d'apporter son appui aux pays en renforçant la surveillance en matière de santé publique, la prise en charge des cas et les mesures de prévention ; l'approvisionnement en fournitures médicales essentielles ; la coordination des déploiements sur le terrain avec les partenaires ; et le soutien à la communication sur les risques et à la mobilisation communautaire.

Depuis 2022, 18 millions de dollars des États-Unis (USD) ont été débloqués du Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence pour la riposte au choléra. L'OMS a lancé un appel de fonds de 50 millions USD pour lutter contre les flambées de choléra en 2024, mais ce financement n'a toujours pas été obtenu.

Sport

La FTF lance un appel à candidature pour une formation destinée aux entraîneurs de Football féminin

La FIFA et la GIZ, dans le cadre du programme « Le sport au service de l'émancipation des femmes », s'associent pour lutter contre les inégalités et les violences basées sur le genre. Ce programme vise à promouvoir et faciliter l'accès des femmes au leadership, à l'insertion professionnelle, à l'entrepreneuriat, à la gouvernance, aux compétences de vie, et aux soins de santé, en utilisant le sport comme outil d'éducation au développement.

Dans plusieurs pays, ce projet a démontré l'importance du sport en général, et du football en particulier, comme vecteur de cohésion et d'inclusion sociales. C'est fort de cette réalité que la FIFA et la GIZ lancent le Programme d'autonomisation des femmes à travers le sport, axé principalement sur l'égalité hommes-femmes. La mise en œuvre de ce projet au Togo est assurée par la Fédération Togolaise de Football (FTF), qui a été retenue à la suite

d'un appel à projets.

L'un des axes majeurs de ce programme concerne le renforcement des capacités des entraîneurs et entraîneuses de football féminin, en abordant des thématiques sociales telles que le genre, l'inclusion sociale, le leadership, et l'employabilité.

PROFIL DES PARTICIPANTS :

- Joueur ou joueuse issu(e) de clubs de première ou de deuxième division.
- Éducateurs/trices



encadrant les jeunes dans des académies ou centres de formation de footballeurs/ses.

- Enseignants d'EPS ou animateurs/trices socio-éducatifs.
- Âgé(e) de 20 à 40 ans.
- Résider au Togo.
- Bonne maîtrise de la langue française (langue de

travail).

- Bonne connaissance de la pratique du football et du sport en général.
- Compétences en éducation des jeunes.
- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter. Bonne santé physique et mentale.
- Bonne moralité.
- Minimum requis :

BEPC pour les filles et BAC II pour les hommes.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Les femmes représenteront les deux tiers des participants à former.

DOSSIER DE CANDIDATURES :

- Une lettre de motivation.
 - Un curriculum vitae détaillé.
 - Une copie des diplômes et qualifications obtenus.
 - Un certificat médical de moins de trois mois.
- Les dossiers doivent être déposés au Secrétariat Général de la Fédération Togolaise de Football à Kégué, au plus tard le 30 septembre 2024 à 17h00.

